



Président : Hubert LEFEVRE
Maire de RAUVILLE LA BIGOT

Actions principales menées par la CC :

Les déchets ménagers

Déchets ménagers

La communauté de communes assure la collecte et le traitement des déchets ménagers en porte à porte sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Jours de collecte des ordures ménagères :
Le vendredi pour Quettetot

Les ordures doivent être sorties le jour de collecte au plus tard à 7h et au plus tôt après 19h la veille du jour de collecte. En cas de jour férié, la collecte est décalée au samedi suivant.

Pour toute information : 02 33 87 22 56

Collecte sélective des déchets d'emballages ménagers :

Des colonnes sont mises à disposition des habitants pour la collecte des déchets d'emballages ménagers en de nombreux points du territoire intercommunal.

Pour Quettetot :

- Place de la Mairie
- La Croix Choisel

Pour toute information : 02 33 87 22 56

Pour toute question sur le tri : Eco-Emballages : 0 800 133 133

Déchèterie

La déchèterie est localisée aux Chasses Crochues sur la Commune de Bricquebec (Route Départementale 50 direction Rocheville).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 10h / 12h et 14h / 18h

Mardi : 14h / 16h

Peuvent y être déposés :

- les déchets verts (*tontes*),
- les branchages (*tailles de haies, petites branches*),
- les encombrants,

- les gravats inertes (*bétons, briques, céramiques, tuiles, pierres,...*)
- le bois,
- la ferraille,
- les batteries,
- les gros cartons (*vides et pliés*),
- huiles de vidange et de friture ainsi que leurs dérivés (*bidons d'huiles, filtres à huile et à carburants*)
- les déchets ménagers spéciaux
 - *acides,*
 - *bases,*
 - *solvants,*
 - *détergents,*
 - *produits pâteux (peintures, colles),*
 - *phytosanitaires à usage non professionnel,*
 - *bombes aérosols*
 - *Produits comburants*
 - *Produits non identifiés*
 - *Emballages vides (pots de peinture, ...)*
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (*tout objet fonctionnant à pile ou électrique : petits et gros électroménagers, écrans, ordinateurs, réfrigérateur, sèche linge, lave-linge ...*),
- les déchets amiantés non friables (ardoises, éléments de faux plafonds, tout matériau amianté de faibles dimensions),
- piles et accumulateurs,
- les lampes, néons,
- bouteilles camping gaz.

Les déchets non cités ci-dessus sont interdits.

La déchèterie est accessible aux professionnels pour tout dépôt de déchets en bennes, selon tarifs en vigueur.

Pour toute information : 02 33 52 38 09

